LA GRÈVE DES MINEURS ALLEMANDS

Berlin, 3 mai. — La grève sera générale demain dans tout le bassin. De grandes précautions militaires sont prises.

UNE MANIFESTATION A LONDRES

Londres, 3 mai. — Aujourd'hui a eu lieu à Hyde-Park la manifestation des ouvriers appartenant à toutes les branches industrielles. Ils sont arrivés en bandes, musique en tête et jouant la *Marseillaise*.

MM. Cunninghamm, Grahan et Barnes ont harangué les manifestants ; le meeting a adopté à l'unanimité une résolution demandant la réduction de la journée de travail à huit heures.

Une autre manifestation a été faite dans le même but par les socialistes ; l'élément révolutionnaire dominait ; beaucoup de drapeaux rouges et quelques bannières portant comme inscription : A bas le Czar et les autres despotes.

L'ordre n'a pas été troublé; il y avait peu d'agents de police présents.

UNE MANIFESTATION A HAMBOURG

Hambourg, 3 mai. — Huit mille personnes ont pris part à la manifestation en l'honneur du 1er mai ; l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner.

REVUE DE LA PRESSE

La sanglante affaire de Fourmies et l'interpellation qu'elle provoque aujourd'hui à la Chambre, sont plus que jamais les objets à l'ordre du jour. Nous croyons intéressant d'y consacrer notre revue de la presse:

L'*Intransigeant* :

« Ce qu'il faut qu'on sache auparavant, c'est que l'exécuteur des provocations criminelles et de la répression qui les a suivies est le sous-préfet d'Avesnes, un jeune juif de vingt-sept ans, nommé Isaac.

» Ce Laquedem, échappé de quelque ghetto algérien, a fait preuve d'une rare férocité dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus de Paris. Nous pouvons donc prédire qu'il ira loin, très loin, si le suffrage universel prête longue vie aux abominables gredins qui gouvernent et déshonorent la République. . . . .

» C'est bien un assassinat qui a été commis, l'assassinat de douze personnes qui ne pouvaient pas se défendre et qui n'ont même pas été invitées à se disperser. Nous nous demandons comment le répugnant ordonnateur de cette boucherie s'y prendra pour expliquer ce qui s'est passé. Sans doute il y a dans la Chambre plus d'un bandit de son espèce qui l'approuve et l'encourage dans ses actes les plus immondes. Mais toute cette valetaille n'a pas à se dissimuler qu'en s'associant cette fois à l'infamie de son chef et entreteneur, elle risque fort de se compromettre, de se perdre à jamais aux yeux des électeurs, qui n'ont pas de raisons pour se montrer aussi indulgents qu'elle.

» Accorder l'absolution au Cartouche de Fourmies, c'est se déclarer son complice. Il y en a qui jugeront cette complaisance dangereuse — ou tant pis pour eux ! »

Le *Temps* :

« Encore une fois, il est lamentable que les choses aient tourné ainsi; mais lorsqu'un parti se livre chaque jour de l'année à la propagande révolutionnaire la plus effrénée, doit-il s'étonner outre mesure que ses docteurs soient pris un jour au mot par quelques adeptes et qu'alors se déroulent d'inévitables, quoique bien douloureuses conséquences ? »

Le *Journal des Débats* :

« Quelque opinion politique que l'on professe, on ne peut que déplorer profondément les tristes événements qui se sont produits à Fourmies et en plaindre les victimes.

» Mais, après tout ce qui s'est dit et imprimé depuis quelques mois, après tout ce qui a été fait, d'un bout à l'autre de l'Europe, pour préparer la « journée » d'avant-hier, après toutes les menaces qui ont été formulées, après toutes les excitations adressées à la population ouvrière, il faut vraiment quelque audace pour blâmer les mesures défensives prises par le gouvernement sur tous les points où des désordres pouvaient être prévus, et pour affecter de tirer de l'efficacité même de ces mesures la preuve qu'elles étaient superflues. »

La *Petite république Française* :

« Les tristes événements qui ont marqué le 1er mai dans plusieurs villes vont donner lieu à un débat parlementaire. Sur cette question, comme sur toutes les autres, on va faire de la politique, alors qu'il serait si simple d'appeler les choses par leur nom. Un ministère serait au pouvoir qui compterait, au nombre de ses membres MM. Guesde, Fournière ou Allemane que ce ministère, si ses adversaires se livraient à des manifestations bruyantes, aurait recours pour les réprimer à l'ultime raison des conducteurs de peuples de toute sorte, rois ou chefs de parti.

La *Lanterne* :

« Il est évident qu'il suffisait d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres.

» D'où est-elle venue ? Il est assez difficile de le dire. Mais il semble bien que ce soit dans cette mise en contact de la troupe et de la foule qu'il faille chercher la principale raison de l'émotion populaire.

» Il paraît également certain que la loi sur la répression des attroupements a été violée par ceux-là même à qui leur situation commandait le plus grand sang-froid; et qu'ils ont perdu la tête au point d'oublier en même temps, les prescriptions les plus élémentaires de la prudence, de l'humanité et de la loi.

» Résultat : treize morts et sept blessés.

» L'affaire est assez dramatique par elle-même pour que nous puissions nous dispenser d'insister.

» Mais le gouvernement ne peut pas se borner à l'enregistrer. Il y a de lourdes responsabilités encourues ; des coupables à punir. C'est au gouvernement à choisir entre eux et lui. »

La *Bataille* :

« Voilà quarante-huit heures que la population entière de Fourmies réclame le départ des troupes. Une fois rendue à elle-même, une fois débarrassée de l'invasion... militaire, elle ensevelirait ses morts et les pleurerait silencieusement.

» Or, le préfet Vel-Durand répond qu'il maintiendra la troupe parce qu'elle ne mérite pas l'injure d'être renvoyée, ayant fait son devoir.

» Le fusil Lebel recommencera peut être ses prodiges, grâce à Vel-Durand.

» Il devait nous donner la revanche, il était l'espoir, il signifiait victoire.

» Mensonge ! Le fusil Lebel dorénavant sera l'emblème des massacres entre frères du même pays; il éclabousse de sang français l'histoire de France.

» Il a valu à nos soldats des crachats en pleine figure; lorsqu'ils passent dans la rue, les femmes leur crient : Lâches ! lâches !

» Le fusil Lebel, grâce à nos gouvernants, grâce au préfet du Nord, grâce au chef de la troupe — Oh ! celui-là, par exemple, mériterait la dégradation, même à Varsovie ! — Le fusil Lebel a ramassé son premier triomphe dans des entrailles de mères. »

La *Presse* :

« La vérité est que les autorités affolées ont perdu la tête. On devait éviter de commander des feux de salve sur une foule où il y avait autant de femmes et d'enfants que d'hommes désarmés. Avec un peu de sang-froid et d'habileté on pouvait calmer une surexcitation de quelques instants, qui n'avait rien de sérieux et qui ne pouvait durer.

. . . . . .

» Quant au gouvernement il ne peut, par un amour propre excessif, couvrir les agents incapables qui viennent de le compromettre. Ce n'est pas faire acte de faiblesse que de réprimer des maladresses aussi monstrueuses que celles qui viennent d'être commises. C'est faire acte de justice et nous espérons que la Chambre aujourd'hui le dira. »

L'*Éclair* :

« Ce qui caractérise précisément cette tuerie, c'est qu'elle était profondément inutile. Dans les récits qui nous viennent des événements, il apparaît combien il était facile, avec un peu de raison, de sang-froid, de modération, d'éviter tout conflit. La foule réclamait la mise en liberté des prisonniers; elle lançait des pierres à la troupe, elle s'était saisie d'un officier. Eh ! parbleu, on sait bien que des soldats ne se laisseront pas tranquillement lapider, qu'ils ne laisseront pas enlever leurs chefs, qu'acculés à la nécessité de se défendre, ils feront par faire usage de leurs armes; mais c'est précisément parce qu'on le sait, qu'il ne faut jamais, sans une nécessité absolue, mêler la troupe à ces bagarres, et les présence ne peut qu'amener des catastrophes. »

La *Liberté* :

« Il ne faut pas exagérer l'importance de la malheureuse affaire de Fourmies. Les choses se sont passées dans les mêmes circonstances qu'à la Ricamarie en 1869 : des ouvriers affolés ont voulu délivrer leurs camarades prisonniers, et, comme des écoliers révoltés, ils ont attaqué la troupe qui ne pouvait faire autrement que de se défendre. Le reste est le drame inévitable partout où il y a lutte.

» Ce n'est pas la première fois, depuis 1878, que la force publique a dû faire respecter son mandat. La majorité d'antan, qui était aussi de concentration, a trouvé très bien que les gendarmes fusillassent, dans l'Isère, de pauvres femmes coupables de vouloir aller à la messe dans une chapelle d'où un arrêté préfectoral venait d'expulser Dieu. Si, dans cette catastrophe, le Parlement a déclaré que force devait rester à la loi, il ne saurait y avoir d'hésitation pour celle de Fourmies. »

La *Gazette de France* :

« Des cadavres sont toujours embarrassants, même pour des cyniques.

» Les Républicains ne savent que faire de ceux que leur ont livrés la « force » qu'ils ont mise partout en mouvement.

» Des morts, des blessés, des prisonniers !

» Tel est le bilan de la journée que la République peut porter à son Calendrier : — 11 floréal an 99.

» Ainsi vont les choses : ce floréal a vu couler le sang du « Prolétaire », parce qu'il prétendait que, Souverain reconnu, il avait le droit de circuler dans son domaine; — parce qu'il prétendait, étant républicain, avoir part au gâteau que les Jacobins gardent pour eux seuls; parce qu'il affirmait, étant le Nombre, avoir la liberté de créer le droit.

» Fusillés, emprisonnés, les raisonneurs, les Logiciens des doctrines nouvelles !

Fusillées, emprisonnées, les nouvelles Couches sociales qui troublent les vieilles Couches de parvenus, de repus, émergées du 4 septembre, »

Le *Gaulois* :

« Un fait inédit, curieux, touchant, c'est l'intervention du clergé de Fourmies se précipitant entre les justiciers et les coupables au moment où la troupe, acculée, mettait en joue l'émeute.

» Qui sait combien de révoltés ont dû la vie à cet acte de courage et d'abnégation héroïque.

» Cela n'empêchera pas cette tourbe, que ces prêtres ont couverte de leurs portraines, de nommer des députés qui prendront pour devise : « Les curés sac au dos ! »

» Et si, cependant, ces curés avaient eu le sac au dos, ils auraient dû faire le coup de feu au lieu de vous servir de bouliers, ô sinistres imbéciles !

» Cet épisode est bon à mettre en lumière, ce me semble, le jour même où Paris vient de décerner un siège sénatorial au petit massacreur de Châteauvillain, à celui qui faisait fusiller, par les gendarmes de pauvres filles coupables de vouloir une chapelle pour prier.

» Celles-là, on les a blaguées dans la presse radicale.

» Leur sang ne valait pas, sans doute, celui des mégères qui faisaient pleuvoir des tuiles sur nos soldats.

» Quelle drôle d'époque ! »

Le *Soleil* :

« Les faits semblent démontrer que les officiers ont fait preuve d'un sang-froid parfait et qu'ils n'ont ordonné le feu qu'à la dernière extrémité, quand leurs troupes étaient enveloppées et débordées par les assaillants. Ils auraient manqué à leur devoir en n'agissant pas comme ils l'ont fait, puisque leur devoir était de maintenir l'ordre. Il est probable, d'ailleurs, que la plupart des soldats ont tiré en l'air. Sans cela, le nombre des blessés et des morts aurait été bien plus considérable. »

L'*Autorité* :

« Les processions autour d'une église, c'est défendu, parce que ce sont les chrétiens qui les font.

» Mais des manifestations bruyantes, accompagnées de dynamite, et mettant toute une ville en péril, c'est permis, car ce sont des socialistes qui les organisent.

» Cela dit, pour bien établir, une fois de plus, quel est l'esprit de justice et d'impartialité des républicains, j'ajouterai qu'ils ne perdent jamais une occasion de tomber sur l'armée.

» Dans tout conflit avec la foule, c'est l'armée qui a toujours tort.

» Pour plaire aux républicains, les soldats devraient se laisser enfumer dans les casernes comme de simples renards et recevoir tous les coups avec une complète résignation.

» Aussi, vous allez le voir, c'est sur l'armée, sur l'officier qui commandait à Fourmies et sur ses soldats que toute la douzaine va rouler.

» Nous avons encore l'espoir que le gouvernement aura la pudeur de ne pas lâcher, comme il le fait trop souvent, les braves gens qui ont fait leur devoir à Fourmies et ailleurs.

LA TORPILLE DIRIGEABLE

Le Havre, 3 mai. — Les essais de la torpille dirigeable Sims-Edison, ont eu lieu hier aux chantiers de Graville, sous les auspices de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée.

Un train spécial, parti de Paris à neuf heures et demie du matin, a amené vers trois heures, sur le lieu des expériences, deux cents personnes environ, parmi lesquelles nous avons remarqué les amiraux Comte, Buge, Lahirle, Mesnard, MM. Delyannis, ministre de Grèce, le prince Troubetzkoy, le général baron Fredericksz, attaché militaire de Russie, le capitaine de vaisseau Rimsky-Korsakow, attaché naval de l'ambassade de Russie; Oyama, chargé d'affaires du Japon; Ducas, ancien ministre plénipotentiaire; Gerville-Réache, député; Meyer, directeur de la Compagnie Edison, etc.

Les invités étaient conduits par les principaux administrateurs de la société des forges et chantiers de la Méditerranée : MM. Jouet-Pastré, président du conseil d'administration; Ganet, le très sympathique inventeur de l'artillerie qui porte son nom; le général Sébert, directeur de la section d'artillerie de la société etc.

Une tribune avait été dressée sur la plage pour permettre aux invités de mieux suivre les expériences de la torpille dirigeable. Cette torpille a une portée de plus de 3,500 mètres, elle file près de 22 nœuds à l'heure ; sa direction est modifiable à tout instant ; sa propulsion est assurée électriquement et contrôlée de même ; sa charge de matière explosible est suffisante pour permettre la destruction des plus grands cuirassés, l'explosion ayant même lieu à une distance de quinze mètres. L'explosion est produite au gré de l'opérateur qui en commande électriquement l'instant précis. Enfin, cette torpille a l'avantage de pouvoir plonger sous les obstacles et d'être constamment à l'abri du feu de l'ennemi.

Les essais ont pleinement réussi. L'inventeur, M. Scott Sims, a fait évoluer sa torpille au large avec la plus grande facilité. Les assistants ont salué de leurs bravos répétés le passage rapide de l'engin destructeur, seulement perceptible par un léger sillon d'écume et un petit drapeau fixé sur le flotteur qui domine la torpille.

Entre temps, on a donné aux assistants le spectacle très intéressant de l'explosion d'une torpille fixe, placée à un mètre cinquante sous l'eau.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A BRUXELLES

Bruxelles, 3 mai. — Pendant qu'à Bruxelles les Belges manifestaient en l'honneur du 1er mai, le général Boulanger s'y installait le même jour définitivement.

Il a loué, à partir du 1er mai, un magnifique hôtel, 79, rue Montoyer, entre le parc Léopold et le palais du Roi, c'est-à-dire dans le faubourg Saint-Germain bruxellois.

Le général Boulanger a signé avec le vicomte de Buisseret un bail de trois ans, renouvelable, moyennant une location de 7.000 francs par an.

L'hôtel a deux étages sur cinq fenêtres de largeur ; il est muni d'une porte cochère magistrale. Quand il l'habitait, le comte Chotek y a donné des fêtes somptueuses qui sont restées célèbres à Bruxelles.

Il y a deux immenses salons, au rez-de-chaussée et au premier étage, qui sont reliés entre eux par un double escalier monumental, avec une rampe — véritable chef-d'œuvre d'art — en vieux chêne sculpté.

A côté se trouve une belle pièce sous vérandah, où, pendant ses fêtes, le comte Chotek plaçait un orchestre, dissimulé derrière une forêt de plantes rares.

Passons sous silence une grande quantité de salons de réception, de cabinets de travail et les immenses chambres à coucher du deuxième étage, pour arriver aux écuries et à la remise, situées au fond d'une vaste cour et d'un jardinet anglais.

Le général Boulanger a l'intention de mener grand train à Bruxelles. Il aura une dizaine de chevaux de selle et d'attelage dans ses écuries. Quant à la remise, elle abritera un dog-car, un landau, un vis-à-vis, un coupé et un mail-coach !

Dès vendredi, les tapissiers et les décorateurs ont pris possession de l'hôtel du général, qu'ils aménagent complètement. Hier matin sont arrivées plusieurs glaces sortant d'une des plus importantes fabriques de Belgique.

Le général Boulanger compte pouvoir s'installer dans son nouvel hôtel dans une douzaine de jours.

On dit encore que le général a la ferme intention de se lancer dans le monde bruxellois. Il aurait, à cet effet, posé sa candidature au *Club des Mail-Coaches* dont les membres se réunissent les jours de courses à la place Royale, avec les attelages, et se rendent en file à l'hippodrome de Boisfort.

C'est, à diverses époques, comme le défilé des drags aux courses d'Auteuil.

Le général projette, en outre, de donner des fêtes magnifiques en son hôtel de la rue Montoyer; en un mot, il veut prendre rang parmi la haute aristocratie de la capitale belge, et oublier entièrement qu'il a été un homme politique.

Il est vraisemblable, en effet, que le général Boulanger ne s'installe pas définitivement à Bruxelles sans que le gouvernement français ait été pressenti par le gouvernement belge, et sans que le général Boulanger ait donné des gages à l'un et à l'autre, tels que de ne recevoir aucun homme politique, de ne pas se prêter à des interviews, etc.

COMMERCE DE LA LAINE DE L'INDE

Il est difficile, dit le *Textile Manufacturer*, avec les imparfaites et incomplètes statistiques que nous avons sur le stock des troupeaux de l'Inde, d'apprécier, même approximativement, la production totale et réelle de la laine de ce pays. Elle est cependant beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose communément. Si l'on évalue à 30 millions le nombre des moutons de l'Inde et à 2 livres la production de la laine de chaque animal, l'on aura un total de 60 millions de livres pour la production entière. Le mot « laine », dans l'Inde, est employé pour désigner les toisons de chèvres et de chameaux aussi bien que celles de moutons, ce qui augmenterait de 20 0[0 la production, dont le chiffre serait alors de 72 millions de livres.

En 1883-84, lorsque la baisse du prix de la laine inquiéta les colonies anglaises, l'on forma le projet, en Australie, d'établir dans l'Inde des manufactures entièrement créées par des capitaux australiens, pour manufacturer des tissus exclusivement de laine australienne. Mais, à la suite d'enquêtes qui démontrèrent que les Indes possédaient déjà des établissements semblables, que leurs marchés s'étaient assurés des approvisionnements d'Europe et que la production de laine n'était pas si petite qu'on le pensait, et que, quoique cette laine fut plus grossière, elle s'adaptait aux habitudes de la contrée avec l'avantage d'être meilleur marché, le projet n'eut pas de suite.

Les prix de la laine se sont relevés dans l'intervalle et ce fait fut aussi l'un des motifs de l'abandon du projet. Le commerce d'importation dans l'Inde à travers les frontières semble avoir quelque importance, mais quoiqu'il soit susceptible d'extension, il est paralysé par les droits imposés sur le trafic par le Thibet. Les arrivées des autres laines étrangères dans l'Inde ont fermement progressé durant les cinq dernières années ; de 7 millions qu'elles étaient en 1884-85, elles ont surpassé 12 millions en 1887-88, et cet accroissement paraît devoir continuer.

La Culture sous verre des Arbres fruitiers

On sait que la culture artificielle du raisin est pratiquée depuis plusieurs années, qu'elle donne d'excellents résultats. On commence à appliquer cette méthode à des arbres fruitiers, notamment par les personnes qui veulent obtenir des fruits aussi frais qu'en été, peut-être aussi savoureux et aussi colorés.

Sous ce rapport, on distingue d'abord la culture forcée en *serre chaude*, où les arbres sont très rarement en pot, où il importe qu'ils ne soient pas trop éloignés de la lumière. Les serres sont ordinairement adossées, ou les orienté de l'est à l'ouest pour être exposées en plein midi. Il faut une grande propreté à l'intérieur, en veillant surtout à une bonne évacuation des eaux pluviales afin de prévenir le refroidissement du sol au pied des arbres. La *Nature*, qui a publié un travail intéressant sur ce sujet, mentionne une terre anglaise pour la culture forcée du figuier; on y maintient pendant le jour une température de 17 à 18 degrés et pendant la nuit de 12 à 14 degrés.

On ne commence généralement le forçage qu'en janvier, car il est bon d'accorder quelque repos à l'activité végétative afin de recueillir les fruits en avril, dans de bonnes conditions.

En Hollande, on force l'abricotier. Dans le potager royal de Munich, on récolte en hiver des framboises excellentes, et dans la même serre on cultive des champignons et des fraisiers en pots.

Parmi les arbres à fruit en baie, sont aussi cultivés en serre chaude les deux sortes bien connues de groseilliers, celui à grappes et le groseiller épineux. Les plants doivent avoir au moins 5 ans pour être mis en pots.

Parmi les arbres à noyau, celui qu'on cultive le plus est le pêcher, dont on considère le fruit, après la vigne, comme le plus propre à pouvoir être exploité artificiellement au point de vue commercial. On conseille généralement de ne forcer que des arbres cultivés en pleine terre, et ils doivent être plantés de manière à se trouver rapprochés autant que possible du vitrage.

La culture en serre chaude est la plus importante.

La production sous verre se fait aussi en serres froides ou sous abris vitrés, dans le but spécial d'obtenir une récolte à époque certaine et régulière en soustrayant les arbres, au moment de leur floraison, aux influences pernicieuses du froid, de la pluie et des mauvais vents, et en concentrant en même temps la chaleur solaire nécessaire à la maturation des fruits. Pour les pêchers et les abricotiers notamment, la floraison habituellement luxuriante de ces arbres prouve de toute évidence l'influence des intempéries, car le plus souvent les expériences que donne cette fertilité apparente ne se réalise pas.

Les serres froides se rencontrent aujourd'hui dans les jardins d'un grand nombre d'amateurs, chez nos compatriotes surtout.

A côté de la culture de fruits forcés ou de primeur et de la culture en serre froide, on peut placer la culture retardée, c'est-à-dire l'art de prolonger la saison de certains fruits. Son importance est presque aussi grande que les deux autres, car c'est elle qui produit ces fruits d'apparat, moins savoureux, mais d'un aspect flatteur, mais que l'on offre à l'arrière-saison, aux époques de la chasse et des fêtes que se donnent les familles opulentes.

La pêche, par exemple, peut difficilement être cultivée d'une manière tardive à l'air libre. Mais on réussit par la culture en pots dans une serre chaude ordinaire, suffisamment éclairée et aérée et on arrive ainsi à avoir des arbres conduits en pyramides qui peuvent donner annuellement jusqu'à soixante fruits.

L'abricotier qui supporte difficilement l'air confiné des serres, est assez rarement cultivé en pots. Le cerisier, si réfractaire à la culture forcée, donne en pots de bons résultats pourvu que l'aération soit suffisante. Le framboisier et le pommier se prêtent volontiers aussi à la culture en pots, mais la plus agréable est celle du poirier, car on peut faire produire du fruit l'année même où ils ont été empotés, à de jeunes arbres de deux ans greffés sur cognassier et portant des boutons.

NOUVELLES DU JOUR

Elections législatives. — Scrutin de ballottage

INDRE ET-LOIRE

2e Circonscription de Tours. M. le vicomte Théobald Foy, répubiicain libéral, 8,124 voix: M. Tiphaine, conseiller général, opportuniste, 11,194 voix, élu.

INDRE

Circonscription de Le Blanc, M. de Beauregard, (droite) 7,374 voix; M. Mauroux, opportuniste, 7,926 voix, élu.

Election sénatoriale du 3 mai 1891

SEINE

Inscrits : 699. — Votants : 642.

Suffrages exprimés : 640. — Majorité absolue : 321.

MM. René Goblet, anc. président du conseil, anc. député, radical	402	ELU
Léon Donnat, anc. conseiller municipal de Paris, radical soc.	220	
J.-B. Clément, socialiste-révol.	13	
Divers	5	

Cette élection avait lieu par suite du décès de M. Corbon, sénateur de gauche, dont le siège inamovible est transformé, conformément à la loi, en siège amovible et attribué par le sort au département de la Seine.

Elections au Conseil général

Dimanche 3 mai

Canton de Roisel (Somme), M. Vian, opportuniste, ÉLU.

Canton de Crécy (Seine-et-Marne). M. Lausont, opportuniste, ÉLU.

Canton d'Aix-les-Thermes (Ariège), M. Labat, radical, ÉLU.

Arrestation d'un révolutionnaire à Paris

Paris, 3 mai. — Cette après-midi, le mari de la femme Chauveau, qui promenait le drapeau rouge à Royallois, et dont nous avons annoncé l'arrestation, a été lui-même arrêté au moment où il rentrait à son domicile. Là, une perquisition a été faite et a amené la découverte de nombreux placards révolutionnaires. Ils ont été conduits au dépôt.

Les courses du Bois-de-Boulogne

Paris, 3 mai. — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu au Bois-de-Boulogne :

Prix de l'Ecole militaire : 1er *Darling-One* ; 2e *Introducteur* ; 3e *Martinet*.

Prix de l'Esplanade : 1er *Incognito II* ; 2e *Rieuse* ; 3e *Balle*.

Prix Darn : 1er *Eamak* ; 2e *Zibeline* ; 3e *Trompette*.

Prix du printemps : 1er *Cadi* ; 2e *Helyette* ; 3e *Dourah*.

Prix de Viroflay : 1er *Trovatore* ; 2e *Zette* ; 3e *Freluquet*.

Prix du Point-du-Jour : 1er *Wandora* ; 2e *Le Cordonnay* ; 3e *Caméléon*.

Les anarchistes de Lyon et M. J. Cambon

Lyon, 3 mai. — M. Cambon, préfet du Rhône, avait été invité à un punch offert à l'occasion de sa nomination comme gouverneur général de l'Algérie.

Il vient de décliner l'invitation en disant qu'il vient d'apprendre que certains anarchistes révolutionnaires voudraient profiter de cette circonstance pour troubler de nouveau la rue et protester contre le maintien de l'ordre républicain.

Les élections municipales de Vannes

Vannes, 3 mai. — Les élections municipales complémentaires ont eu lieu aujourd'hui. Sept candidats conservateurs ont été élus sans concurrents.

L'affaire Achet

Moulins, 3 mai. — La Cour a prononcé le verdict à neuf heures du soir. Mme Achet est condamnée à douze ans de travaux forcés; l'arrêt la déclare déchue de ses droits maternels à l'égard de son fils mineur.

La partie civile pour le préjudice causé obtient deux mille francs.

Au dehors du palais une énorme clameur accueille la nouvelle de la condamnation.

Un attentat anarchiste en Italie

Rome, 3 mai. — Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les anarchistes ont tenté d'enlever les rails à Nrenito pour faire dérailler l'express de Rome à Milan. On a pu aviser à temps.

Troubles en Grèce

Athènes, 3 mai. — Des troubles graves se sont produits à Zante où la foule a proféré des cris de mort contre les juifs.

La force armée a dû intervenir et faire feu sur les manifestants. On compte trois morts et quelques blessés.

Le gouvernement a expédié un navire de guerre avec des troupes. Une certaine surexcitation se manifeste depuis quelque temps contre les juifs dans les îles Ioniennes, principalement à Corfu.

Commandements au Tonkin

Paris, 3 mai. — Les lieutenants-colonels Pennequin et Servières viennent d'être envoyés au Tonkin.

Le premier est chargé de la direction des régions de la rivière Noire; le second de la région de la rivière Claire.

Le nouveau préfet du Rhône

Paris, 3 mai. — M. Constans rend naturellement son administration responsable des troubles qui se sont produits en province. Il accuse ses préfets d'avoir manqué de prévoyance.

A Lyon surtout, le ministre comptait sur une journée très calme et il a manifesté son violent mécontentement par ces mots : « Il n'en faut plus à Lyon, des préfets à l'eau de rose ».

M. Constans cherche donc un préfet à poigne pour mater les socialistes lyonnais, il croit l'avoir trouvé dans la personne de M. Rivaut.

On nous assure, en effet, que le préfet actuel de la Loire-Inférieure a toutes les chances d'être appelé mardi à la seconde préfecture de France.

Indisposition de M. de Mohrenheim

Paris, 3 mai. — Le bruit s'étant répandu dans la nuit que M. le baron de Mohrenheim était gravement malade, nous nous sommes rendu à l'ambassade, où il nous a été répondu qu'en effet, alors qu'il assistait au service religieux en l'honneur de la Pâques russe à l'église de la rue Daru, M. de Mohrenheim s'était évanoui; transporté dans la sacristie par MM. le prince Orloff, le prince Troubetzkoy et le général Fredericksz, qui se trouvaient à ses côtés, l'ambassadeur a reçu les soins d'un médecin et a presque aussitôt repris connaissance.

C'est ainsi qu'il a pu assister à la fin du service religieux et faire acte de présence à la soirée qui a suivi la cérémonie, à l'hôtel de la rue de Grenelle.

La démission du comte d'Haussonville

On lit dans le *Gaulois* :

« Un de nos plus intéressants confrères, le *Temps*, dans son numéro d'hier soir, croit relever une contradiction entre le langage que M. le comte d'Haussonville a tenu à un rédacteur du *Moniteur universel* et le fait qu'il a donné sa démission hier matin. Voici la vérité: hier matin, 2 mai, M. Cailleux, vice-président de la Compagnie P.-L.-M., s'est rendu chez M. le comte d'Haussonville en sortant du ministère des travaux publics, et lui a donné l'assurance que le ministre avait renoncé au projet de révocation dont il l'avait menacé.

» Sur cette assurance, M. le comte d'Haussonville, qui comptait partir aujourd'hui pour Lombres, a rédigé, séance tenante, sa lettre de démission. Mais cette lettre ne doit être lue au conseil que la semaine prochaine, dans sa séance du 8 mai. Telle avait toujours été l'intention de M. le comte d'Haussonville. »

L'arrivée du courrier d'Australie. — En Nouvelle-Calédonie et aux Hébrides. — Cyclone et évasions.

Marseille, 3 mai. — L'*Yarra*, courrier d'Australie, est arrivé avec 558 passagers dont 300 soldats d'infanterie et d'artillerie de marine, retour de Nouméa.

Les nouvelles de Nouvelle-Calédonie sont assez mauvaises, les dernières inondations ont fait beaucoup de mal, les grandes plaines ont été complètement submergées. A Thia, le désastre a été plus grand encore; l'eau s'est élevée à la hauteur des toits des habitations ; tout le bétail a été noyé. De forts courants entraînaient tout sur leur passage. Les récoltes paraissent en général très compromises. Le cyclone a causé en mer de grands dommages et plusieurs steamers anglais ont dû jeter tout leur chargement.

Aux Hébrides, deux vapeurs ont été jetés sur les récifs et se sont perdus: les équipages ont été sauvés.

Les évadés de la « Nouvelle » n'ont pas de chance. Pour sa tentative d'évasion, Chatelain, l'ex-adjudant, qui trafiqua de la cartouche Lebel, a été condamné à un mois de prison.

Deux autres histoires d'évasion ; un évadé nommé Vinay, qui avait pu fuir de Monidon en 1889 est rentré à Nouméa après deux ans de tribulations aux îles Salomon, où il s'était d'abord réfugié, et d'où il a dû fuir pour échapper aux mauvais traitements d'un planteur américain, plus dur pour lui que les autorités françaises.

Quatres autres évadés parti de Nouméa dans une embarcat on, sont restés plus d'un mois en mer. Ayant épuisé leurs provisions, trois d'entre eux ont tué, pendant son sommeil, le quatrième et l'ont mangé. Ces cannibales blancs se sont échoués sur le territoire de Sydney, entre Yepoum et Ema-Park, où ils ont raconté leur navrante histoire.

Par le prochain courrier, M. Noël Pardon, gouverneur de la Calédonie, rentre en France. Dans le canal de Suez, l'*Yrra* a été assailli par une tourmente de sable rouge et de sauterelles qui a duré douze heures; les passagers et l'équipage étaient suffoqués.

Banquet royal

Lisbonne, 3 mai. — A l'occasion de la Saint-Philippe, fête du duc de Bragance, un banquet de famille a eu lieu au palais royal de Belem. La comtesse de Paris, la princesse Hélène, la vicomtesse d'Albiville et le marquis d'Harcourt y assistaient.

Un incendie à Lyon

Lyon, 3 mai. — Un immense incendie s'est déclaré à l'usine des produits chimiques Coignet, située au chemin Baraban. Tous les postes de pompiers se rendent sur les lieux.

Arrestation d'un garçon de recettes

Nous avons parlé dans les premiers jours du mois dernier de la disparition d'un garçon de recettes du Comptoir d'Escompte à Paris, où il était employé depuis 15 ans.

Le nommé Petit (Edouard-Arsène) avait emporté une somme de 80,000 fr. produit de la recette de la journée du 1er avril. Sa sacoche vide et le portefeuille contenant 4 000 francs de traites non recouvrées, furent trouvés chez un marchand de vins; on les porta chez M. Mouquin, commissaire de police qui commença son enquête et ses recherches.

La sûreté fut également avertie aussitôt, et le signalement de Petit envoyé partout.

Mardi soir, muni d'un mandat d'arrêt, le brigadier Bleuze et un de ses collègues partirent pour Lyon.

Hier matin, à 9 h., ces deux agents télégraphiaient à M. Goron qu'ils venaient d'arrêter Petit au guichet de la poste restante de cette ville.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La journée de dimanche. — Comme il fallait s'y attendre, la journée de dimanche a été absolument calme. Sur divers points, les ouvriers ont tenu des réunions privées.

Une délégation composée des citoyens Achille Lepers, Henri Carette, Emile Bouchez, Jean Poulain et Auguste Delbar, a quitté Roubaix, lundi matin, par le premier train, pour se rendre aux funérailles des victimes du drame de Fourmies. Ils étaient porteurs d'une couronne offerte par les membres du Parti-ouvrier de Roubaix.

Nécrologie. — M. Pierre Dutilleul, ancien directeur du Mont-de-Piété de Roubaix, vient de mourir dans sa quatre-vingt-unième année.

Les funérailles auront lieu, en l'église Notre-Dame, mardi 5 mai à dix heures et non à neuf heures et demie, comme les lettres mortuaires le portent par erreur.

La société chorale de Notre-Dame chantera la messe. Elle veut donner à son premier président ce témoignage de ses vifs regrets.

Un accident rue de Soubise. — Dimanche matin, une fillette âgée d'une dizaine d'années, Marie Debuquoy, était descendue dans la cave de sa maison pour y chercher de la bière, quand, en remontant, elle ne vit pas sur les marches de l'escalier un seau d'eau que sa mère y avait placé. La pauvre enfant trébucha et tomba dans le vide. Aux cris qu'elle poussa sa mère accourut, mais la fillette ne pouvait se soutenir, on fut obligé de la transporter sur son lit et d'appeler un médecin qui constata qu'elle s'était fracturé la jambe droite. La petite fille, après un premier pansement, a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Un accident rue de Tourcoing. — Un accident qui a failli tourner au tragique, s'est produit, dimanche matin, rue de Tourcoing. Une dame de Tourcoing, Mme E. Lefebvre, accompagnée d'une fillette de six ans, se disposait à prendre le tramway pour rentrer chez elle. Elle avait fait signe au conducteur d'arrêter et allait monter sur la plate-forme du car, quand une voiture de maître arriva au grand galop et renversa la petite fille. Mme Lefebvre, en voulant sauver la fillette, fut elle-même renversée par le cheval. Le domestique eut la présence d'esprit de faire reculer immédiatement l'animal, pendant que des voyageurs descendaient du car et donnaient des soins à la malheureuse femme. Mme Lefebvre en a été quitte pour une contusion au front ; quant à l'enfant elle n'a reçu aucune blessure.

Blessé par un tisonnier. — Plusieurs jeunes étaient réunis, samedi soir, dans un estaminet de la rue des Longues Haies, quand, à la suite d'une partie de cartes, dont le résultat faisait l'objet de contestations, une discussion s'éleva. L'un des joueurs, Emile C..., employé de commerce, se croyait offensé par les paroles d'un de ses camarades, François B..., saisit un tisonnier et l'en frappa brutalement à la tête. Le pauvre garçon reçut de ce fait, au-dessus de l'œil droit, une blessure profonde. Personne ne pouvant parvenir à arrêter le sang, on fut obligé de requérir un docteur; celui-ci a déclaré que la blessure était de de nature à entraîner une incapacité de travail d'une semaine. Le blessé a dû être reconduit chez lui, rue Pierre de Roubaix.

Mordu par un chien. — Nous avons parlé d'un chien atteint d'hydrophobie qui avait mordu plusieurs personnes, il y a quelques jours. On assure que vendredi matin, un enfant de douze ans, Marcel Maertens, revenant de la rue Cagnot, a été attaqué par un chien que tout le monde avait pourchassé depuis le matin. L'enfant qui avait été délivré par une femme qui passait à ce moment avait regagné en pleurant la maison de ses parents, rue de l'Epeule. Un médecin appelé avait déclaré que les morsures n'étaient pas graves, mais le petit blessé a été pris, dimanche matin, d'une crise que l'on croit être rabique. Le père de Marcel Maertens est parti, dimanche soir, pour Paris, où il va faire examiner son enfant à l'institut Pasteur.

Une chute, rue Daubenton. — Une dame de soixante-cinq ans, Mme Honoré Valcke, passait, samedi soir, rue Daubenton, pour se rendre rue des Récollets, quand, en descendant du trottoir, elle fit un faux pas et tomba. Lorsqu'elle voulut continuer sa route, il lui fut impossible de faire un pas et des passants la conduisirent dans une maison voisine où un médecin, que l'on était allé chercher, déclara qu'elle avait le genou droit fracturé. Mme Valke a été reconduite chez elle en voiture, rue de Flandre